



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

PROVINCE DE QUÉBEC CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE LAURIER-STATION COMTÉ DE LOTBINIÈRE

1251^{IÈME} SESSION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2021

À une séance extraordinaire tenue le 20 décembre 2021, à 19h00, par visioconférence, étaient présents :

Mme Huguette Charest, Mairesse

M. William Arsenault, conseiller no.1
Mme Jessika Daigle, conseillère no.2
Mme Suzanne Croteau, conseillère no.3
M. Marc Legros, conseiller no.4
M. Ghislain Beaulieu, conseiller no.5
M. Denis Pérusse, conseiller no.6

Est présent :

Mme Justine Bouchard / Secrétaire-trésorière adjointe

Est absent :

M. Frédérick Corneau / Secrétaire-trésorier

La séance est ouverte à 19h00 par madame Huguette Charest, mairesse qui souhaite la bienvenue aux membres.

NO: 0357-21

ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller William Arsenault, appuyé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit et est adopté.

ADOPTÉE

NO: 0358-21

VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc Legros, et résolu à l'unanimité que :

- L'AVIS de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, conformément à l'article 152 du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1, et constat unanime est fait par tous les membres;
- LES membres considèrent l'avis de convocation bon et valable.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation **3.**

NO: 0359-21

Municipalité de Laurier-Station

ADMINISTRATION

ADOPTION / RÈGLEMENT NO.14-21 / RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES ET DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

ATTENDU QUE l'avis de motion ainsi que le premier projet de règlement du présent règlement a été dûment adopté lors d'une séance du Conseil tenue le 16 décembre 2021;

ATTENDU que, pour rencontrer les prévisions de dépenses d'administration, afin de pourvoir aux améliorations et faire face aux obligations établies dans le budget 2022, le Conseil municipal ordonne et décrète l'imposition de certaines taxes;

ATTENDU QUE la municipalité peut, conformément aux dispositions 244.29 à 244.64 de la Loi sur la fiscalité municipale (c. F-2.1), fixer pour un exercice financier plusieurs taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories auxquelles appartiennent les unités d'évaluation;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge à toutes fins que de droits tous règlements antérieurs incompatibles ou inconciliables avec celui-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Suzanne Croteau, appuyé par madame la conseillère Jessika Daigle, et résolu à l'unanimité ;

- D'ADOPTER le règlement no.14-21 intitulé : « *Règlement sur l'imposition des taxes foncières et des compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2022* » tel que lu et reproduit au registre des règlements de la municipalité

ADOPTÉE

NO: 0360-21

ADOPTION / PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2022

ATTENDU QUE la municipalité de Laurier-Station doit adopter des prévisions budgétaires pour l'année financière 2022 présentant des revenus aux moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2022 sont déposées aux membres du conseil, le tableau qui suit présentant un résumé du document :

Revenus

TAXES	
Sur la valeur foncière	2 430 805
Tarifcation pour services municipaux	911 357
TOTAL	3 342 162

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
Gouvernement du Québec	21 476
Immeubles des réseaux	86 059
Gouvernement du Canada	2 107
Organismes municipaux	3 231
Entreprises	6 015
TOTAL	118 888



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	
Transport; Hygiène du milieu; Urbanisme	0
TOTAL	0

AUTRES REVENUS	
Imposition de droits	80 000
Amendes et pénalités	8 000
Intérêts	13 000
Cession d'actifs immobilisés	0
Contribution des promoteurs	0
TOTAL	101 000

AUTRES SERVICES RENDUS	
Administration générale	54 055
Sécurité publique	8 750
Hygiène du milieu	57 000
Aménagement, urbanisme et développement	3 600
Loisirs et culture	191 500
TOTAL	314 905

TRANSFERTS	
TRANSFERTS CONDITIONNELS	
Voirie; Hygiène du milieu; Loisirs	122 653
TOTAL	122 653
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	
	0
TOTAL	0
TOTAL	122 653

AFFECTATIONS - RÉSERVES	
Surplus acc. -affecté (budget)	667 965
Surplus acc. -affecté (Recyc- Québec)	99 066
Surplus acc. - service incendie	12 500
Vir. À exc. Fonctionnement - FDR	-66 231
FONDS RÉSERVÉ AU FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION	-3 000
TOTAL	710 300
REVENUS	4 709 907 \$

DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	86 486
Application de la loi	10 000
Gestion financière et administrative	351 224



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Laurier-Station

Greffe	0
Évaluation	84 626
Gestion du personnel	10 000
Autres	103 225
TOTAL	645 561

SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	241 345
Protection contre l'incendie	160 820
Sécurité civile	14 550
Brigadiers scolaires, autres	2 750
TOTAL	419 465

TRANSPORT	
Voirie municipale	370 651
Enlèvement de la neige	183 456
Éclairage des rues	24 000
Circulation et stationnement	5 000
Transport collectif	11 903
TOTAL	595 009

HYGIÈNE DU MILIEU	
Purification et traitement de l'eau	654 190
Réseaux de distribution de l'eau	212 652
Traitement des eaux usées	211 142
Réseaux d'égouts	71 360
Collecte et transport -déchets domestiques	126 839
Élimination -déchets domestiques	145 794
Collecte et transport -matières secondaires	39 659
Traitement -matières secondaires	39 024
Quote-part PGMR	0
Cours d'eau	0
TOTAL	1 500 659

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
Logement social	1 000
TOTAL	1 000

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement, urbanisme et zonage	89 300
Industries et commerces	7 475
Autres - Promotion, urb. et dévelop.	20 450
TOTAL	117 225

LOISIRS ET CULTURE	
Centre communautaire	27 025
Patinoire	9 698
Piscine	619 510
Parcs et terrains de jeux	82 344
Contributions - Organismes loisirs	12 200
Bibliothèque	35 100



Municipalité de Laurier-Station

N° de résolution
ou annotation

Patrimoine	53 206
TOTAL	839 083

FRAIS DE FINANCEMENT	
Intérêts	173 404
Remboursement en capital	286 700
TOTAL	460 104

IMMOBILISATIONS	
Immobilisations	131 800
TOTAL	131 800

TOTAL DEPENSES	4 709 907
-----------------------	------------------

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Jessika Daigle, et résolu à l'unanimité ;

- QUE les prévisions budgétaires 2022 soient approuvées telles que déposées et expliquées par madame Justine Bouchard, secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

NO: 0361-21

ADOPTION / PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'étude du programme triennal des immobilisations de la municipalité et qu'il considère qu'il est représentatif de l'évolution des dépenses de la municipalité au chapitre des immobilisations pour les trois (3) prochaines années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller William Arsenault, appuyé par monsieur le conseiller Marc Legros, et résolu à l'unanimité ;

- QUE le programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024 de la municipalité de Laurier-Station tel qu'il apparaît ci-bas soit adopté.

ADOPTÉE

PROFITS	2022				2023				2024			
	Courant	TECQ	Subvention	Règlement d'emprunt	Courant	TECQ	Subvention	Règlement d'emprunt	Courant	TECQ	Subvention	Règlement d'emprunt
Parc de la Vallée - Zone résidentielle												
Acquisition Centre communautaire	25 000,00 \$											
Parc de la Vallée - Bancs, table, éclairage de nuit, arboriculture, accès, etc.	25 000,00 \$		15 000,00 \$									
Voitures au gym - Patrimoine				150 000,00 \$								
Plan de développement communautaire		50 000,00 \$										
Terrain de tennis - restructuré en bois au synthétique			120 000,00 \$									
Station de pompage rue Lavoie		200 000,00 \$										
Éclairage rue Lavoie		134 000,00 \$										
Parc de la Vallée - Zone résidentielle - Éclairage de nuit	8 000,00 \$											
Parc de la Vallée - Zone résidentielle - Éclairage de nuit			500 000,00 \$	300 000,00 \$								
Remplacement des tables de jeu	37 000,00 \$											
MAJUS - PORTE ALTOUZZI, ÉCLAIRAGE - CAMÉRA	7 500,00 \$											
MAJUS - ACHAT TRAMPOLIN	20 000,00 \$											
MAJUS - CHAISE SAUVETEUR	6 300,00 \$											
PESSE RANGÉ - POINTE DU JOUR		62 000,00 \$										
TOITURE DU GARAGE MUNICIPAL RUE ST-JACQUES - PARABAN			100 000,00 \$									
Parc de la Vallée - Zone résidentielle - Éclairage de nuit												
Site Parc				22 000,00 \$								
Site Parc				25 000,00 \$				25 000,00 \$				
Site Parc				15 000,00 \$								
Projet / Travaux - Neuf, Demos - agricoles et résidentiel									1 500 000,00 \$			
PumpTrack										100 000,00 \$		
Chaises communautaires											625 000,00 \$	
Site Parc									50 000,00 \$		50 000,00 \$	
Augmentation de la capacité des étagères									1 500 000,00 \$		1 500 000,00 \$	
TOTAL	131 800,00 \$	440 000,00 \$	900 000,00 \$	450 000,00 \$	65 000,00 \$	25 000,00 \$	1 500 000,00 \$	670 000,00 \$	1 500 000,00 \$	150 000,00 \$	625 000,00 \$	625 000,00 \$



N° de résolution
ou annotation

NO: 0362-21

Municipalité de Laurier-Station

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question-

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pérusse, appuyé par madame la conseillère Jessika Daigle, et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19h20.

ADOPTÉE


Huguette Charest, mairesse


Justine Bouchard, secrétaire-trésorière adj.